

54%

Au 1er janvier 2016, 54 % de la population wallonne habite au sein d'une région urbaine

Population des régions urbaines en Wallonie (agglomération + banlieue) au 1er janvier 2016

	Commune centrale	Agglomération opérationnelle		Région urbaine	
	Population	Population	Nombre de communes	Population	Nombre de communes
Bruxelles	-	69324	2	274803	15
Charleroi	202182	291295	5	411067	13
Liège	196970	498020	13	668187	35
Mons	94964	192964	6	239889	10
Namur	110632	110632	1	161626	7
Tournai	69471	69471	1	90530	4
Verviers	55177	80004	3	100662	5
Total	729396	1311040	31	1946764	89

Note - La région urbaine de Bruxelles s'étend sur les trois régions belges. Dans le tableau, seule la population des communes wallonnes est comptabilisée.

Sources : SPF-Economie / Direction générale Statistiques et Information économique - Registre national, population au 1er janvier 2016; Luyten et Van Hecke, 2007; Calculs : IWEPS, 2016

La Wallonie dispose de quelques villes moyennes et de pôles locaux qui desservent les populations pour leurs besoins courants. La Wallonie dispose aussi, en haut de la hiérarchie urbaine, de plus grandes villes dont la fonctionnalité urbaine s'étend sur ce que l'on appelle la région urbaine (agglomération + banlieue). Grâce à une méthodologie basée sur des données statistiques, il est possible de délimiter spatialement les régions urbaines (Luyten & Van Hecke, 2007).

Cette méthodologie a permis de définir six régions urbaines en Wallonie, qui sont Liège, Charleroi, Mons, Namur, Verviers et Tournai. La région urbaine bruxelloise s'étend largement en Wallonie avec les communes d'agglomération de Waterloo et Braine-l'Alleud et pas moins de 13 communes de banlieue, principalement dans le Brabant wallon.

Au 1er janvier 2016, les communes wallonnes des régions urbaines rassemblent 1 946 764 habitants soit 54 % des 3 602 216 habitants que compte la Wallonie. Si Charleroi est la commune la plus peuplée de Wallonie, Liège est largement la plus peuplée des agglomérations wallonnes, avec près de 500 000 habitants. La région urbaine de Liège est la plus peuplée et englobe pas moins de 35 communes.

De 2006 à 2016, les communes de régions urbaines ont gagné 79 622 habitants (+4,3 %) alors que les autres communes wallonnes ont connu une augmentation de 108 616 habitants (+7 %). Depuis la fin des années 1970, les territoires situés hors des régions urbaines gagnent plus (ou perdent moins) d'habitants que les régions urbaines.

Régions urbaines

Variation annuelle de population dans et en dehors des régions urbaines sur le territoire wallon



L'évolution annuelle de la population montre que les territoires hors régions urbaines connaissent une croissance plus poussée que les régions urbaines depuis au moins les années 1980 impliquant un rééquilibrage du poids des populations au profit des territoires hors régions urbaines. Les régions urbaines ont connu des pertes de population essentiellement dans les années 1980 et à la fin des années 1990. Depuis 2001, elles ont retrouvé la croissance. En 1980, les régions urbaines accueillaient 56,9 % de la population wallonne. Au 01/01/2016, elles n'en accueillent plus que 54 %.

Sources : SPF-Economie / Direction générale Statistiques et Information économique - Registre national, population 1977-2016; Luyten et Van Hecke, 2007; Calculs : IWEPS, 2016

Définitions et sources

La région urbaine (RU) est « l'entité spatiale élargie où sont déployées la plupart des activités de base de la communauté urbaine, c'est-à-dire : habiter, travailler, éduquer, faire des courses, participer aux activités culturelles, se divertir. Il existe entre ces activités des relations intenses créant un ensemble fonctionnel qui, toutefois, reste orienté dans une large mesure vers la ville centrale traditionnelle. ».

Elle est spatialement structurée en différentes zones, déterminées sur la base de plusieurs critères. De manière simplifiée, elle est composée de l'agglomération et de la banlieue.

Sources : Luyten & Van Hecke, 2007, De Belgische Stadsgewesten 2001, SPF-Economie / Direction générale Statistiques et Information économique, 84p.; Registre national.

Pertinence et limites

L'objectif de l'indicateur est de mettre en évidence la part de la population wallonne habitant dans une des 5 grandes villes wallonnes et leur aire d'influence (+ aire d'influence de Bruxelles).

A côté de ces grandes villes, des centres urbains de plus petites tailles complètent le réseau urbain wallon et offrent également de l'emploi, des biens et des services à leur proche environnement.

Pour en savoir plus :

Fiche de développement territorial :

<http://www.iweps.be/le-developpement-territorial-wallon-en-fiches>

Personne de contact : **Julien Charlier** (j.charlier@iweps.be) / prochaine mise à jour : **septembre 2017**